

Ciné-Club Jacques Becker, 15 rue Jacques Cartier, 25300 Pontarlier, France

Adresse postale : 2 rue du Bastion, 25300 Pontarlier, France

Tél. +33 3 81 69 12 63 • e-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr • Site : www.ccjb.fr • Siret : 77834175000025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 FÉVRIER 2024 À 18H30

SALLE 4, THÉÂTRE BERNARD BLIER, PONTARLIER

Ordre du jour

- I. Rapport moral 2023
- II. Rapport financier 2023
- III. Vote des rapports moral et financier 2023
- IV. Projet d'activité 2024 + pérennisation de la séance de 20h45
- V. Budget prévisionnel 2024
- VI. Vote du projet d'activité et du budget prévisionnel 2024
- VII. Élection des membres du CA
- VIII. Élection du bureau

Secrétaire de séance : Amandine Vercez

Le quorum est atteint.

Préambule

Le Président du Ciné-Club, Patrick Colle, rappelle l'Ordre du Jour, ainsi que la vocation « veilleurs et éveilleurs » du Ciné-Club Jacques Becker (CCJB).

« Veilleurs et éveilleurs...

Dans un moment où le doute s'insinue de plus en plus au cœur même de nos associations, nous ouvrant au fatalisme, au repli, à une causticité amère et désabusée, je voudrais nous rappeler ici notre mission première de **VEILLEURS** quant à ce que la Culture, et plus particulièrement le 7^{ème} Art, demeure un support de Vie, un regard porté sur le monde, ses paradoxes, sa complexité, ses originalités, ses échecs et ses bonheurs...

Veilleurs, c'est une dénomination que j'aime beaucoup en ces temps d'incertitude portés par des tyrans et des dictateurs, grands ou petits, lesquels souhaiteraient nous assujettir à leur pensée unique et/ou à des comportements de consommateurs lobotomisés...

Veilleurs, c'est une vocation, la nôtre, petite Belle Équipe du Ciné-Club Jacques Becker, mais aussi la vôtre, spectateurs protagonistes de notre traversée au cœur d'une tempête (voyez comme la Culture reste un supplément d'âme, un parent pauvre de notre vie en société, jusque dans les symboles que nous renvoient les dernières nominations ministérielles !).

Veilleurs ensemble, ici dans ce haut Doubs de résistance, de hauteur même, pour un petit reste d'éclairés, donc doublement appelés à cette vigilance et ce partage nécessaire de nos énergies !

Et puis **Éveilleurs** ! Nous avons à transmettre ce feu sacré d'une éducation à l'esprit critique ! Alors que la terre brûle, et que le feu des océans déstabilise notre environnement, nous avons plus que jamais mission d'armer la citoyenneté des générations montantes, appelées à résoudre des problématiques dont nous devons assumer, à plus ou moins grande échelle, notre responsabilité !

Jamais l'expression "éducation populaire" ne m'a paru aussi ajustée à ce maintien en éveil.

Je ne souhaite pas être plus long dans mon propos, mais je voulais partager avec vous cette passion, ce désir utopique de résistance au consumérisme, sinistrement marié à une philosophie de croissance sans limite.

Le cinéma, c'est aussi et surtout ce qui relève du "hors champ caméra" ! Au-delà du symbole, c'est bien de notre travail qu'il s'agit, de notre engagement !

Nous sommes invités à agir en ambassadeurs d'un 7^{ème} Art vivant, conjugué à d'autres expériences artistiques pour toucher TOUS les publics, et notamment celles et ceux qui se communautarisent ou s'individualisent devant leur home cinéma personnel, leur plate-forme invasive (plate-forme = forme plate ?), sans oublier leurs smartphones ou tablettes, flibustiers de cinéma !

Nous avons des défis un peu fous à relever, avec notamment l'Éducation Nationale, les acteurs associatifs et les lieux de culture...

Ciné-Club Jacques Becker, 15 rue Jacques Cartier, 25300 Pontarlier, France

Adresse postale : 2 rue du Bastion, 25300 Pontarlier, France

Tél. +33 3 81 69 12 63 • e-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr • Site : www.ccjb.fr • Siret : 77834175000025

Alors, chiche !!! La rage d'agir doit encore nous donner énergie et enthousiasme pour le bon combat...

Merci de votre attention »

I. Rapport moral 2023

L'activité du CCJB se décline en trois volets.

a) Des séances hebdomadaires

En 2023, projection de **46 longs métrages** et 15 courts métrages de septembre à juin, le mardi soir à 18h30 et à 20h45, issus de **34 pays différents** (France, Allemagne, Australie, Chili, Danemark, Suède, Norvège, Espagne, États-Unis, Afghanistan, Belgique, Italie, Canada, Israël, Japon, Indonésie, Kazakhstan, Kosovo, Suisse, Albanie, Macédoine, Lettonie, Pologne, Portugal, Tunisie, Liban, Qatar, Turquie et Ukraine).

On compte **11 séances spéciales** en partenariat et/ou en avant-première du Festival Cinéopen :

- Le 31 janvier, projection du film en deux parties L'OEUVRE SANS AUTEUR (de Florian Henckel von Donnersmarck), en avant-première du festival Cinéopen, en partenariat avec l'Association Culturelle Franco-Allemande de Pontarlier.
- Le 14 février, projection du film d'animation IQBAL, L'ENFANT QUI N'AVAIT PAS PEUR (de Michel Fuzellier et Babak Payami), en avant-première du festival Cinéopen.
- Le 4 avril, projection du film 12 YEARS A SLAVE (de Steve McQueen) dans le cadre de la Commémoration du 220e anniversaire de la mort de Toussaint Louverture, organisée par la ville de Pontarlier.
- Le 6 juin, projection du film LA BELLA GENTE (d'Ivano De Matteo) dans le cadre d'une séance pédagogique avec des élèves du collège Philippe Grenier de Pontarlier.
- Le 13 juin, projection du film LE BAL (d'Ettore Scola) en partenariat avec le Centre d'Animation du Haut-Doubs.



Ciné-Club Jacques Becker, 15 rue Jacques Cartier, 25300 Pontarlier, France

Adresse postale : 2 rue du Bastion, 25300 Pontarlier, France

Tél. +33 3 81 69 12 63 • e-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr • Site : www.ccjb.fr • Siret : 77834175000025

- Le 12 septembre, projection du film en deux parties L'ESPAGNOL (de Jean Prat) dans le cadre de la Commémoration du Centenaire de la naissance de Bernard Clavel, en partenariat avec l'association LireClavel.
- Le 3 octobre, projection du film documentaire L'INTELLIGENCE DES ARBRES (de Julia Dordel et Guido Tölke) en partenariat avec l'association Arçon Nature et Patrimoine et en avant-première du festival Cinéopen.
- Le 10 octobre, projection du court métrage ERRATUM (de Giulio Callegari) en partenariat avec l'association Le Théâtre des Zygomatiques.
- Le 14 novembre, projection du film documentaire FLEE (de Jonas Poher Rasmussen) dans le cadre du Mois du Film Documentaire, en partenariat avec la Médiathèque Municipale de Pontarlier.
- Le 5 décembre, projection du film CHILI 1976 (de Manuela Martelli) en partenariat avec Amnesty International.
- Le 12 décembre, projection du film FATIMA (de Philippe Faucon) en partenariat avec l'Association Laïque de Pontarlier.

Par ces partenariats le CCJB favorise le **présentiel**.

6 séances du Festival Cinéopen se déroulant les mardis + 2 séances offertes dans l'abonnement annuel sont également incluses dans les 46 séances de la saison 2023/2024.

On note une impression de clivage entre les publics culturels de la Ville de Pontarlier (les spectateurs de cinéma ne sont pas nécessairement ceux qui vont au théâtre, qui ne sont pas nécessairement ceux qu'on voit aux concerts, etc.). L'idée est donc de **croiser les publics**.

Le CCJB a développé des séances en **avant-premières** à l'instar de nombreux autres festival comme le Festival International du Film de La Rochelle, pour mettre en avant le travail effectué pendant l'année, les subventionneurs : État (DRAC/CNC), Conseil Régional, Conseil Départemental et Ville de Pontarlier, ne subventionnant que le Festival Cinéopen.

Ciné-Club Jacques Becker, 15 rue Jacques Cartier, 25300 Pontarlier, France

Adresse postale : 2 rue du Bastion, 25300 Pontarlier, France

Tél. +33 3 81 69 12 63 • e-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr • Site : www.ccjb.fr • Siret : 77834175000025

Remarque d'adhérent : les partenariats ne semblent pas toujours pertinents (lien avec le cinéma), sensation de répétition d'une année à l'autre (associations qui reviennent de manière systématique), crainte que le CCJB n'ait plus la décision finale sur le choix des films. Le Président du CCJB rappelle que **la commission de programmation se réserve le droit de choisir le film lors de partenariats**. Quant à la répétition des partenaires, il souligne la **diversité des champs d'actions de ces associations** (Arçon Nature et Patrimoine, le Centre d'Animation du Haut-Doubs, Amnesty International...), et que si en effet, l'Association laïque ou Amnesty International reviennent chaque année, le fait est que les droits humains ou la laïcité restent des sujets à défendre. De plus, **établir un pont entre les arts et renforcer la mixité inter-associatives** semble pertinent. Cela a des retombées en termes de spectateurs d'une part, et pour les subventions d'autre part, plus favorables lorsqu'on fait preuve de dynamisme. En conclusion ces partenariats sont **en conjonction mais pas en adversité**.

b) Le Festival Cinéopen

Le Président du CCJB rappelle l'historique du Festival, autrefois scindé en deux « saisons », printemps (cinéma d'animation) et automne (rencontres internationales de cinéma), et qu'en 2020, la crise du Covid a bouleversé l'agenda, avec le report du festival de printemps en octobre, accolé au festival traditionnel d'automne (alors sous le nom de Cinéma au féminin). De là est venue la réflexion qu'il serait opportun de fusionner les deux volets en un seul festival, pour deux principales raisons :

- économiques
- pour être en phase avec la Fête Nationale du Cinéma d'Animation qui se déroule pendant le mois d'octobre

On constate néanmoins des publics différents pour le volet cinéma d'animation et le volet cinéma en prises de vues réelles, étant précisé que jusqu'à 2023, les deux sections sont restées séparées dans la programmation du Festival.

En 2023, on a constaté une **hausse d'environ 5% du public**.

Ciné-Club Jacques Becker, 15 rue Jacques Cartier, 25300 Pontarlier, France

Adresse postale : 2 rue du Bastion, 25300 Pontarlier, France

Tél. +33 3 81 69 12 63 • e-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr • Site : www.ccjb.fr • Siret : 77834175000025

Le public scolaire a été un peu moins nombreux (environ 2 500 contre 3 000 élèves auparavant), le public du secondaire étant plus difficile à atteindre (les écoles primaires se déplacent plus facilement).

Le Président du CCJB rappelle que si les élèves ne paient pas leur place, **les séances scolaires ne sont pas « gratuites »** pour autant. **Une partie de la subvention de la Ville de Pontarlier est consacrée à prendre en charge le coût de ces séances.**

Un **partenariat fort** a été engagé sur cette édition **avec l'Association Culturelle Franco-Allemande de Pontarlier.**

Rappel enfin sur **la transversalité du thème « Cinéma au féminin »** : on reste vigilant à ce qu'il y ait dans la programmation une part importante de films réalisés par des femmes ou portant sur des sujets de société relatifs aux droits des femmes, l'égalité des sexes etc.

Remarque d'adhérent : les cinémas de Morteau présentent leur festival en même temps que le Festival Cinéopen.

En effet, Morteau a choisi cette temporalité une année où les Rencontres Internationales de Cinéma de Pontarlier n'ont pas eu lieu en automne, et l'a conservée.

Le Président du CCJB explique que la spécificité des associations loi de 1901 est que l'on ne peut pas passer de films sortis en salles depuis moins de six mois, à moins d'un partenariat avec un cinéma commercial comme le Cinéma Olympia. À la différence du CCJB, qui ne fait qu'une à deux séances avec l'Olympia, le cinéma l'Atalante de Morteau est associé à un cinéma commercial (Le Paris).

Cela peut impacter les choix de spectateurs de Besançon par exemple qui vont se partager entre les deux festivals.

Cependant, le CCJB ne pense pas souhaitable de délocaliser la majorité de ses séances à l'Olympia, car d'une part le CCJB n'aurait plus de marge de manœuvre en terme économique, et d'autre part, il a investi à hauteur de 30 000 euros pour l'équipement d'un projecteur de cinéma numérique au Théâtre Bernard Blier.

c) Éducation à l'image

Avant la crise du covid le CCJB avait deux emplois dont un emploi aidé axé sur le développement des actions éducatives, plus la Maison du Cinéma rue Jean Jaurès.

La perte de l'emploi aidé a entraîné la perte d'un emploi et la Maison du Cinéma a été vendue en 2019.

Un seul emploi ne permettant pas de continuer le développement de ces actions, pour le moment, **le Président du CCJB assure seul à titre bénévole les ateliers d'éducation à l'image** (intervention dans les collèges et lycées, à l'exemple du partenariat avec le Collège Philippe Grenier pour le film LA BELLA GENTE). Les ateliers d'éducation à l'image peuvent éventuellement être sous-traités.

II. Rapport financier 2023

Le Trésorier du CCJB, David Billod, présente les comptes de résultats 2023.

Les charges sont de 109 489, 96 €. Les principaux pôles sont les prestations de service (création graphique des bulletins, projections du festival...), les locations de films, la publicité (impression des catalogues, bulletins, flyers, affiches...), la réception des invités du Festival Cinéopen et les frais de personnel.

Question d'adhérent sur le coût de la deuxième séance [de 20h45 le mardi soir] qui sera débattue lors de la présentation du projet prévisionnel.

Note sur les impôts : la baisse des fonds disponibles entraînent une réduction d'impôts.

Note sur les frais de personnel : 2023 est la première année où il n'y a qu'un seul emploi (tuilage entre Romain Daddi et Amandine Vercez de janvier à mars 2022, deux emplois jusqu'à avril 2021). Par ailleurs il est difficile de comparer 2023 avec les autres années car si jusqu'en avril 2021 il y avait deux emplois, l'un était un emploi aidé. À cela il faut ajouter environ 3 900 € / an de report de cotisations sociales, reportées en 2020 en raison de la crise du Covid.

Ciné-Club Jacques Becker, 15 rue Jacques Cartier, 25300 Pontarlier, France

Adresse postale : 2 rue du Bastion, 25300 Pontarlier, France

Tél. +33 3 81 69 12 63 • e-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr • Site : www.ccjb.fr • Siret : 77834175000025

Les produits sont de 98 651, 64 €, dont 59 012,75 € de subventions, une hausse d'environ 6 100 € en billetterie et recettes d'éducation à l'image et zéro reprise sur provision.

À noter que le Festival Cinéopen a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 1 376,25 € du Fonds Citoyen Franco-Allemand en raison de la mise en lumière du cinéma allemand lors de l'édition 2023.

Le CCJB présente donc un **déficit de 10 838,32 €.**

Le Président du CCJB propose aux adhérents présents de **voter une reprise sur provision de 10 838,32 €** afin d'équilibrer les comptes.

Question : combien le CCJB possède-t-il d'épargne ?

Le CCJB dispose de 142 000 € d'épargne, soit un peu plus d'une année de fonctionnement en autonomie.

Le Président du CCJB rappelle l'évolution des subventions d'État (DRAC/CNC), régionales, départementales et municipales depuis 2005 (100 186 € en 2005 contre 57 636,50 € en 2023, soit une baisse de 42 %), celles de la Ville de Pontarlier et du Conseil départemental étant les subventions les plus stables.

Le prélèvement sur fond disponible de 10 838,32 € est soumis au vote et adopté à l'unanimité des présents.

Question : si on fait une reprise sur les fonds disponibles chaque année, combien d'années reste-t-il au CCJB ?

On estime la durée de vie du CCJB à sept ans si les subventions sont maintenues telles qu'actuellement.

III. Vote des rapports moral et financier 2023

Ciné-Club Jacques Becker, 15 rue Jacques Cartier, 25300 Pontarlier, France

Adresse postale : 2 rue du Bastion, 25300 Pontarlier, France

Tél. +33 3 81 69 12 63 • e-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr • Site : www.ccjb.fr • Siret : 77834175000025

Le rapport moral et le rapport financier sont votés à l'unanimité des présents.

IV. Projet d'activité 2024

a) Séances hebdomadaires

On revient sur la question de la deuxième séance.

Depuis avril 2023, les réductions pour la location de la deuxième séance varient entre 10 et 70 % (à l'appréciation des distributeurs, négociations menées par la fédération Inter Film). Actuellement le coût moyen pour deux séances est d'1,5 fois le coût de location du film. Si le prix moyen de location d'un film est d'environ 300 €, cela fera 450 € pour les deux séances.

Autre question d'adhérent : est-il utile de conserver la deuxième séance pour une vingtaine de spectateurs ?

Pour un autre adhérent, si on supprime la deuxième séance, on perd une partie du public (qui ne se reportera pas automatiquement sur la première séance) et une partie de notre activité. On note que ce ne sont pas toujours les mêmes personnes qui vont à la deuxième séance, cela dépend notamment des horaires de travail des gens.

Quant à la question du coût des projectionnistes, le Président du CCJB rappelle que la mise à disposition gratuite des projectionnistes par la Ville de Pontarlier est remise en cause par certains chefs de service, mais que cette mise à disposition a été renouvelée (oralement) pour l'année 2024 (une nouvelle convention de partenariat devra être signée chaque année). Si le CCJB devait prendre ce coût à sa charge, il faudrait rajouter 7 000 € au budget. À noter que pour le Festival, qui compte plusieurs séances par jour, le CCJB paie déjà un à deux projectionnistes qui ne sont pas les employés municipaux.

Le Président du CCJB propose de voter pour le maintien de la deuxième séance en 2024.

Le maintien de la deuxième séance est adopté à la majorité des présents (1 voix contre, 2 abstentions).



Ciné-Club Jacques Becker, 15 rue Jacques Cartier, 25300 Pontarlier, France

Adresse postale : 2 rue du Bastion, 25300 Pontarlier, France

Tél. +33 3 81 69 12 63 • e-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr • Site : www.ccjb.fr • Siret : 77834175000025

b) *La communication*

Deux membres du CA 2023, Jean-François Marcesche et David Billod, proposent de rencontrer la MFR de Pontarlier afin d'établir un partenariat pour relayer les informations du CCJB pendant le Festival sur les réseaux sociaux, voire par la suite étendre cela aux séances hebdomadaires. Pour le CCJB l'avantage serait d'avoir plus de visibilité, et pour les élèves de la MFR de se confronter à une expérience en immersion auprès de professionnels et en autonomie relative.

Question : pourquoi la MFR ?

Parce que la MFR propose une filière tourisme.

Toujours à propos de visibilité, projet de négocier avec notre partenaire le Cinéma Olympia un « écran de l'affiche du festival », que l'on pourrait étendre aux cinémas de Morteau, Valdahon etc.

La visibilité est primordiale pour convaincre des mécènes potentiels de faire un don. Concernant le mécénat d'entreprise, avant les Comité d'Entreprises (CE) étaient un relais. Il est plus difficile aujourd'hui d'entrer en contact, on trouve des sponsors parmi les commerces locaux mais pour de petites sommes.

Appel aux adhérents qui ont des connexions personnelles ou professionnelles.

c) *Le Social*

Le CCJB maintient la gratuité aux demandeurs d'emplois et bénéficiaires des minimas sociaux, et le don à des associations sociales (Travail et Vie, REPAIR) de deux cartes d'abonnement annuel.

d) *Le Festival Cinéopen*



Ciné-Club Jacques Becker, 15 rue Jacques Cartier, 25300 Pontarlier, France

Adresse postale : 2 rue du Bastion, 25300 Pontarlier, France

Tél. +33 3 81 69 12 63 • e-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr • Site : www.ccjb.fr • Siret : 77834175000025

En 2024 le thème du pays invité sera les Îles Britanniques : Royaume-Uni, Irlande, îles de Jersey, de Man... etc.

e) *Éducation à l'image*

Maintien des actions de 2023.

V. **Budget prévisionnel 2024**

Le budget prévisionnel est de **106 190 € de charges et de produits** avec quatre principaux postes de dépenses : frais de personnel, publicité, locations de films et invités du festival. Chaque demande de subvention a été haussée de 1 000 €.

VI. **Vote des projet d'activité et budget prévisionnel 2024**

Le projet d'activité et le budget prévisionnel 2024 sont votés à l'unanimité des présents.

VII. **Renouvellement du Conseil d'Administration**

Démissionnaires renouvelables :

Patrick Colle

David Billod

Laetitia Debourgogne

Pas de nouvelles candidatures.

Le CA, composé comme suit, est renouvelé à l'unanimité des présents.

David Billod

Françoise Bouthiaux

Marie-Claude Colin

Patrick Colle

Laetitia Debourgogne

Marie-Agnès Diez

Ciné-Club Jacques Becker, 15 rue Jacques Cartier, 25300 Pontarlier, France

Adresse postale : 2 rue du Bastion, 25300 Pontarlier, France

Tél. +33 3 81 69 12 63 • e-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr • Site : www.ccjb.fr • Siret : 77834175000025

Philippe Graf

Françoise Jeannerod

Jean-François Marcesche

Danièle Martin

Alain Moreau

Brigitte Vercez

Il n'y a pas de question supplémentaire. L'Assemblée Générale est close à 20h35.

VIII. Élection du bureau par le CA

Au poste de Secrétaire : Brigitte Vercez, à l'unanimité des présents

Au poste de Trésorier : David Billod, à l'unanimité des présents

Ouverture du poste de Vice-Président : Jean-François Marcesche, à l'unanimité des présents

Au poste de Président : Patrick Colle, à la majorité des présents + 1 abstention

Le Président



La Secrétaire

